

**Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du vendredi 9 octobre 2020 à 18 heures.** (Convocations envoyées le 1<sup>er</sup> octobre 2020).

**Présents :** Monsieur Philippe GUIBERT Maire, Messieurs Michel ROUSSEAU, Vincent THIBAUD, Olivier BLONDET ; Adjoint, Monsieur Jacky DUPLOUICH, Conseiller délégué, Madame Marie-Paule WILLEMS, Conseillère déléguée. Monsieur Didier BAIGE, conseiller municipal. Mesdames Laurence CLAUSS, Chantal LECHOPIER, Saskia VAN LISHOUT.

**Représentée :**

Madame Odile POTARD donne pouvoir à Monsieur Olivier BLONDET

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de séance du 4 septembre 2020  
Celui -ci est approuvé à l'unanimité par les membres présents et représentés.

Monsieur Michel Rousseau, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire et Marie-Josèphe Jouanny Secrétaire de mairie sont désignés secrétaires de séance.

● **Ajout d'un point à l'ordre du jour :**

**Candidature de la commune à l'opération « 1000 cafés »**

Vote pour le point ajouté : approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

**Approbation de l'ordre du jour :** A l'unanimité des membres présents et représentés.

● **Candidature de la commune à l'opération « 1 000 cafés » :**

Monsieur Alphonse Coste, représentant de l'organisme « 1000 cafés », demande au Maire de délibérer sur la confirmation de l'engagement de la commune pour les loyers mensuels du local et du logement comme il avait été annoncé lors de la réunion à Dompierre.

A savoir : 1<sup>ère</sup> année incomplète loyer gratuit pour chaque local-1ère année complète loyer gratuit pour chaque local. 2<sup>ème</sup> année 100 € de loyer pour chaque local -3<sup>ème</sup> année 200 € de loyer pour chaque local.

Le conseil approuve à 11 voix POUR les propositions ci-dessus.

● **Développement d'un parc éolien sur le territoire communal par le groupe VALOREM**

Le groupe VALOREM a lancé une étude pour l'implantation d'un parc éolien sur les communes de Magnac-Laval et de Dompierre-les-Eglises.

Suite à la présentation du document de synthèse par les représentants du groupe VALOREM, le Maire demande au conseil de se prononcer sur la suite du dossier.

Le conseil municipal, après discussion, émet un accord de principe sur le développement d'un projet éolien sur le territoire communal et vote comme suit : 5 POUR : 5 ABSTENTION : 1 CONTRE.

Monsieur Duplouich informe les représentants du groupe VALOREM qu'il leur adressera un mail afin d'obtenir des renseignements complémentaires sur le développement éolien.

● **Actualisation du tarif des redevances eau potable et assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2021**

Monsieur le Maire rappelle les tarifs 2020 : Eau potable : Part communale : abonnement : 30 €  
Assainissement : 1,15 €/m<sup>3</sup>.

Le conseil à 11 voix POUR décide de ne pas modifier les tarifs pour l'année 2021.

● **Révision des tarifs communaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021**

Rappel des tarifs 2020

Le conseil à 11 voix POUR décide de ne pas changer les tarifs pour l'année 2021.

● **Approbation du rapport de la CLECT Commission Locale d'Evolution des Charges**

**Transférées**

Monsieur le Maire présente au conseil le rapport de la CLECT et communique le montant reversé par la commune annuellement à la communauté de communes, soit 20 391,16 € pour 2021.

Le conseil approuve le rapport de la CLECT à 11 voix POUR.

### ● **Choix des entreprises pour les travaux de voirie**

Monsieur Rousseau, 1<sup>er</sup> adjoint, en charge de la voirie soumet au conseil des devis établis par les entreprises, Courcelle, BMTP et Loizeau concernant des travaux de voirie sur les voies communales. Le conseil municipal après avoir pris connaissance des différentes propositions retient l'entreprise Loizeau pour réaliser les travaux suivants :

Reprofilage de la route « Le clos des Chenaies vers Chez Chaumet »

Point à temps « village du Bourassat vers Vaupoutour »

Entrée charretière au village de l'Age

Chemin du Maubert, enduit bicouche

Les Fougères « remise en état d'un chemin rural »

Pose d'un regard au niveau du terrain de pétanque le long de la VC N°1

Les travaux suivants sont mis en attente :

Création de caniveaux au village des combes et pose d'un drain sur fossé au village de Villétrand

Les travaux ci-dessus sont approuvés à 11 voix POUR, excepté le chemin du Maubert à 9 voix POUR, 1 ABSTENTION et 1 voix CONTRE.

### ● **Demande de subvention pour les travaux de voirie GRVC « programmation 2021 »**

Monsieur ROUSSEAU, en charge de la voirie présente aux membres du conseil, l'avant programme de voirie 2021 établi par la communauté de communes du Haut Limousin en Marche.

Les travaux retenus sur le budget communal sont prévus sur la VC N° 10, route de Champagnat/La Vauzelle, revêtement et sur la VC N°31, route du Couret, dérasement d'accotement, curage de fossés avec création d'une entrée charretière.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 11 voix POUR, adopte ce projet et demande au Maire de solliciter une subvention à hauteur de 55 % au titre des CTD programmation 2021 auprès du Conseil Départemental de la Haute-Vienne.

### ● **SAUR : travaux au village de Viville**

Après présentation du devis, ce dossier est reporté lors d'une prochaine séance, le conseil souhaite solliciter une aide financière auprès de l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

### ● **Demande d'achat d'une parcelle communale :**

Monsieur le Maire soumet au conseil une demande d'acquisition de la parcelle communale cadastrée section YE N° 151 d'une superficie de 1042 m<sup>2</sup>. Le conseil, après discussion à 11 voix POUR émet un avis favorable pour la vente de cette parcelle à 0.40 €/m<sup>2</sup>.

### ● **Adhésion à l'association des Maires Ruraux de France**

Montant de l'adhésion 2020 : 130.28 €. Le conseil à 11 voix CONTRE décide de ne pas adhérer à cette association.

### ● **Informations et questions diverses**

#### **Intervention de Monsieur Guibert :**

*Communauté de communes du Haut Limousin en Marche :*

Monsieur Guibert donne les comptes-rendus du conseil communautaire du 22 septembre 2020 et celui de la commission des finances du 29 septembre 2020.

*Projet du commerce multi-services*

Présentation de l'analyse des offres suite à l'ouverture des plis du jeudi 8 octobre 2020 pour le choix d'un architecte. Deux offres ont été remises, le choix se fera lors de la prochaine séance.

*Réunions de conseil municipal :*

Le Maire propose que les prochaines séances de conseil fassent l'objet d'une parution dans le populaire et sur le site internet.

*Cérémonie du 11 novembre 2020*

Le rendez-vous à la mairie est fixé à 10h45, la cérémonie aura lieu à 11 heures au monument, dans le respect des règles sanitaires.

**Intervention de Monsieur Duplouich :**

Monsieur Duplouich informe le conseil que les travaux prévus au logement locatif N°18 le Beauvert sont achevés. Ce logement est de nouveau disponible à la location.

**Intervention de Monsieur Vincent Thibaud :**

*Matériel roulant*

Monsieur Thibaud indique au conseil que les travaux prévus sur l'épareuse ont été effectués.

**Intervention de Monsieur Olivier Blondet :**

*Alarme locale des cantonniers*

Monsieur Blondet présente au conseil plusieurs devis pour remplacer l'alarme du local des cantonniers qui ne fonctionne plus. Le devis de l'entreprise Moreau est retenu pour 961 € H.T avec l'achat d'une télécommande supplémentaire.

**Intervention de Mesdames Chantal Lechopier et Marie-Paule Willems**

Mesdames Lechopier et Willems souhaitent fixer un rendez-vous avec Alexandra pour la mise en place de la nouvelle présentation du site internet de la commune.

Madame Willems demande que le point suivant soit inscrit lors de la prochaine séance du conseil « Instauration d'un forfait ménage au gîte rural ».

Le Maire en accord avec les membres du conseil propose de fixer la prochaine séance le vendredi 13 novembre 2020 à 18 heures.

La séance est levée à 21 heures 15 minutes.